Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Québec

COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

LAURENT MCCUTCHEON, PRÉSIDENT DE GAI ÉCOUTE ET DE LA FONDATION ÉMERGENCE, REÇOIT LE *PRIX DROITS ET LIBERTÉS*

Montréal, le 6 décembre 2007 – Le *Prix Droits et Libertés*, édition 2007, décerné par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, a été attribué à M. Laurent McCutcheon. Le jury a ainsi voulu rendre hommage à l'engagement de celui qui, depuis le début des années '70, est un acteur majeur de la défense et de la promotion des droits des personnes gaies et lesbiennes au Québec. *« Les luttes acharnées de M. McCutcheon contre l'intolérance, la discrimination, le harcèlement et la violence ont grandement contribué à améliorer le tissu social au Québec*, soulignent les jurés dans leur décision. *Toutes ces actions en faveur de la reconnaissance d'une citoyenneté pleine et entière aux personnes homosexuelles actualisent véritablement des valeurs reconnues dans la* Charte des droits et libertés de la personne *du Québec. »*

Un engagement de 30 ans

Ancien cadre supérieur dans la haute fonction publique et juge administratif, M. Laurent McCutcheon préside aux destinées du service d'aide et d'écoute téléphonique *Gai Écoute* depuis 1982 et est, depuis l'an 2000, initiateur et président de la fondation *Émergence*. Celle-ci se consacre à l'épanouissement des personnes homosexuelles au sein de la société et à la lutte contre les préjugés dont elles sont victimes.

Militant actif depuis plus de 30 ans, M. McCutcheon a, dès le début, inscrit sa démarche dans un objectif de changement sociétal. Vivant publiquement son orientation homosexuelle, il a pris part aux premières marches au Québec, malgré l'accueil hostile qui leur était réservé. Ses engagements et ses combats pour la reconnaissance des droits des homosexuels ont contribué à obtenir plusieurs changements significatifs, tant dans le domaine législatif que du point de vue des perceptions sociales de l'homosexualité.

Le suicide chez les homosexuels, un sujet sensible

Ainsi, en 1998, il initie la création de la *Coalition québécoise pour la reconnaissance des conjoints et conjointes de même sexe* dont il sera le porte-parole. L'action de l'organisme concourt à l'adoption, le 16 juin 1999 au Québec, d'une loi reconnaissant les unions de faits entre conjoints de même sexe. À la suite de ce premier succès, Laurent McCutcheon reste engagé dans la mobilisation de la communauté pour la reconnaissance du mariage civil des personnes de même sexe. Depuis le 20 juillet 2005 et l'adoption de la *Loi sur le mariage civil*, le Canada reconnaît aux conjoints homosexuels le droit de se marier au même titre que les conjoints hétérosexuels.

À la même époque, Laurent McCutcheon interpelle le gouvernement sur la question sensible du suicide chez les personnes homosexuelles. Il convainc le ministre de la Santé et des Services sociaux de confier au professeur Michel Dorais de l'Université Laval la réalisation d'une étude sur cette délicate question au sein de la communauté homosexuelle. Il en résulte un livre, *Mort ou fif*, dont les conclusions révèlent que les garçons homosexuels sont plus exposés au risque de s'enlever la vie que leurs pairs hétérosexuels. Par la suite, le Ministère considérera que les personnes homosexuelles constituent un groupe à risque de suicide dans son plan d'action en santé mentale. L'action de M. McCutcheon est saluée par *l'Association québécoise de prévention du suicide*, qui lui remet en 2001 le Prix Réjean-Marier.

À l'origine de la journée de lutte contre l'homophobie

Le combat contre l'homophobie est un autre cheval de bataille de Laurent McCutcheon. Sous l'impulsion de la fondation *Émergence*, une journée nationale de lutte sur ce thème est organisée au Québec le 4 juin 2003. Avec l'aide de plusieurs associations et groupes communautaires, l'initiative sera reprise d'abord en Europe puis dans d'autres pays pour devenir la *Journée internationale de lutte contre l'homophobie*. Elle se tient désormais chaque année, le 17 mai. Cette implication lui vaut d'être nommé porte-parole des instances communautaires auprès du groupe de travail mixte qui en 2005, et sous l'égide de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, a obtenu le mandat d'émettre des recommandations au gouvernement en matière de lutte contre l'homophobie. Le rapport *De l'égalité juridique à l'égalité sociale : vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie* est publié par la Commission en mars 2007.

Dernièrement, M. Laurent McCutcheon se consacre à une réalité homosexuelle méconnue, celle des difficultés particulières vécues par les personnes âgées issues des minorités sexuelles.

Le *Prix Droits et Libertés*

Depuis 1988, le *Prix Droits et Libertés* est décerné par la Commission à l'occasion de l'anniversaire de l'adoption par les Nations Unies de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, le 10 décembre 1948. Il permet de souligner l'excellence du travail réalisé au Québec par des personnes ou des groupes oeuvrant à la défense des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Le lauréat est choisi par un jury externe à la suite d'un appel à candidatures auprès de quelque 1 000 organismes, institutions et groupes communautaires.

La remise du *Prix Droits et Libertés*, édition 2007, se fera lors d'un cocktail réunissant plus de 150 personnes le jeudi 6 décembre de 17 h à 19 h à l'Hôtel Gouverneur Place Dupuis, salle Québec, 4e étage, 1415, rue Saint-Hubert à Montréal.

– 30 –

Source
Mme Ginette L'Heureux
(514) 249-6181
M. Clément Moulet
(514) 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 358